

La Résidence du Bois Clair en campagne électorale pour valoriser le CVS

Afin de donner tout son sens à l'élection des membres du CVS, l'établissement a organisé un processus électoral en bonne et due forme qui a permis de marquer l'événement et a constitué en soi un support pédagogique pour former les résidents à la citoyenneté.

Fiche technique

Secteur : handicap

Établissements :
Foyer de Vie et FAM du Bois-Clair

Localisation : Eure

Cibles : 94 résidents
et la centaine de professionnels
qui les accompagnent

CONSTAT DE DÉPART

En 2012, la direction de la résidence du Bois Clair formalise un plan d'action pour favoriser l'accès à la citoyenneté de ses résidents en situation de handicap mental.

À travers cette démarche, les professionnels de l'établissement sont invités à interroger le regard qu'ils portent sur les personnes accompagnées et à considérer les résidents en tant que personnes en capacité de comprendre le monde qui les entoure, d'émettre un avis et de prendre des décisions qui les concernent.

Le projet s'articule autour de 9 axes, touchant aussi bien au parcours de soins qu'à la vie affective et sexuelle ou à l'accès à la culture. Il comporte aussi plusieurs volets portant sur l'implication des résidents dans leur quotidien, la compréhension et l'appropriation de leur statut, droits et devoirs, l'autoreprésentation, l'organisation politique de la société et le droit de vote.

Afin de travailler avec les résidents sur ces différentes dimensions, l'établissement choisit de s'appuyer sur les élections au CVS et d'en faire une véritable « fabrique de citoyenneté » pour les résidents.

PÉRIMÈTRE

L'Association du Bois Clair gère un foyer de vie et un foyer d'accueil médicalisé (FAM) implantés sur le même site. Ces deux établissements accueillent 94 personnes en situation de handicap intellectuel, accompagnées par une centaine de professionnels.

GOVERNANCE

Le CVS, présidé par un résident, comprend 4 élus représentant les différentes unités de vie du foyer de vie, et deux élus représentant les résidents du FAM. Il comprend également des représentants des familles et des financeurs ainsi que des salariés. Il est renouvelé tous les trois ans.

CONTENU DE L'ACTION

Prenant appui sur les élections municipales, qui se déroulent à la même période, l'établissement met en place un véritable processus électoral, reprenant toutes les étapes d'une campagne :

- > déclaration de candidatures,
- > affiches et professions de foi filmées, diffusées sur les télévisions internes,
- > organisation d'un scrutin dans le strict respect du rituel républicain (bureau de vote comprenant isoïrs, urne, liste d'émargement, scrutateurs...),
- > dépouillement et proclamation des résultats.

Chacune de ces étapes est l'occasion d'un travail pédagogique avec les résidents pour expliquer les enjeux de l'élection, l'importance du vote, la notion de représentation, le rôle du CVS.

Les candidats déclarés suivent une formation sur le rôle d'élu de CVS, dispensée par l'Unapei.

Parallèlement, professionnels et résidents s'approprient les outils « facile à lire et à comprendre », utilisés aussi bien dans la communication courante au sein de l'établissement que dans les supports de travail, utilisés par les élus au CVS.

La valorisation de la démarche citoyenne engagée autour de l'élection est renforcée par un projet d'envergure : le tournage d'un film documentaire par un réalisateur professionnel, invité à suivre toutes les étapes du processus électoral.

MOYEN MIS EN ŒUVRE

- La mobilisation du personnel pendant plusieurs mois autour de l'organisation de l'élection et de la préparation des candidats.
- La formation des candidats au CVS.
- La réalisation du film documentaire est indépendante de l'établissement, mais le projet bénéficie, notamment, d'un soutien financier de la part du ministère de la Santé et d'associations tels que les Papillons Blancs de Paris (cofondateurs de la résidence) et les Papillons Blancs 76.

RÉSULTATS ET PERSPECTIVES

La mobilisation de l'établissement autour de la campagne électorale et la réalisation du documentaire ont permis de créer une dynamique autour du CVS :

- > une instance plus visible, mieux identifiée et mieux comprise,
- > des élus « investis », au sens propre comme au figuré,
- > une parole libérée et stimulée qui engendre une plus grande implication des résidents et de leurs élus dans les projets et une posture plus « affirmée » face à la direction,
- > une dimension conviviale importante, la campagne ayant contribué à créer davantage de liens entre les résidents.

La dynamique autour du projet constitue également un élément de motivation, d'engagement et de renouvellement pour les professionnels.

Le documentaire *Les Résidents de la République*, de Jean-Jacques Pellerin (52 mn) est un témoignage utile sur la démarche engagée et une source de fierté pour l'établissement.

CONDITIONS D'ESSAIMAGE

- Inscrire la démarche dans la durée afin de permettre aux personnes handicapées de se l'approprier.
- Valoriser les « résidents-citoyens » et les élus dans leur rôle : à son arrivée dans l'établissement, tout nouveau résident se voit remettre une mallette d'accueil comprenant, notamment, une carte d'électeur.
- Associer tous les professionnels de manière à ce que le projet soit porté par l'ensemble de l'établissement.

Joël Contreras,
directeur de la Résidence
du Bois Clair



*Les résidents
d'aujourd'hui sont plus
enclins à l'autonomie
que leurs aînés »*

*Donner les moyens aux personnes
déficiences intellectuelles d'accéder
à la citoyenneté est une démarche
de longue haleine qui demande
patience et modestie. Chacun avance
à son rythme, en fonction de ses
capacités. Cela étant, les résidents
d'aujourd'hui sont indéniablement
plus enclins à l'autonomie que leurs
aînés, ce qui montre que la société
évolue.*

> Pour aller plus loin

Résidence du Bois Clair

1, bis rue des Vignes
27320 Nonancourt

TÉL. : 02 32 60 06 63

Courriel :

j.contreras.bc@asso-boisclair.org

Contact : Joël Contreras, directeur

Contact documentaire :

www.jeanjacquespellerin.com

Site Internet :

www.laresideduboisclair.fr

